



Fluidité et sécurité

La Staande Mast Route (route mât dressé)

La Staande Mast Route est un itinéraire permettant aux bateaux à voile et à moteur dont la hauteur de mât dépasse 6 mètres de naviguer en toute sécurité. Reliant Delfzijl à Flessingue, elle est ouverte aux plaisanciers comme aux professionnels de la navigation. Les gestionnaires du réseau navigable ont convenu d'harmoniser autant que possible les horaires de service des ponts et des écluses. Le nouvel accord conclu pour la partie médiane de l'itinéraire (Ouest des Pays-Bas) restera valable jusqu'en 2020.

Consacrée à ce tronçon, la présente brochure fournit les informations pratiques de base pour une navigation fluide et sûre. Il est cependant recommandé de consulter la version complète de la Staande Mast Route, éditée tous les deux ans par l'ANWB (le Touring club des Pays-Bas), ainsi que les cartes nautiques et les almanachs les plus récents.

Préparation

Le respect des bonnes pratiques nautiques est au cœur du Règlement de police pour la navigation intérieure (article 1.04 BPR) : le navigateur évite de mettre en danger la vie des personnes, de provoquer des dommages, de nuire au bon déroulement ou à la sécurité de la navigation. Ces bonnes pratiques commencent par la préparation du voyage. Il est recommandé d'étudier avant le départ les informations concernant l'itinéraire choisi et les carrefours qu'il comprend, ainsi que les cartes. Celles de la présente brochure sont complémentaires des cartes officielles et ne peuvent en aucun cas s'y substituer !

Il importe de vérifier les règles de circulation applicables sur l'itinéraire choisi et de consulter avant le départ les avis à la batellerie sur la page 721 du télétexte, les sites internet www.vaarweginformatie.nl et www.varendoejesamen.nl ou la presse spécialisée. Et il faut, bien sûr, être attentif aux panneaux d'information le long des voies.

Informations générales

Reliant Amsterdam à Willemstad, le tronçon de la Staande Mast Route détaillé dans la présente brochure est long de 114 kilomètres et comprend le passage de 3 complexes éclusiers et de 40 ponts mobiles.

La navigation s'y effectue autant que possible en convoi. L'itinéraire peut être parcouru en 24 heures, à raison d'une vitesse de 9 km/h. Sur certaines parties, le tirant d'eau maximum est de 2,50 mètres.

Le site internet www.varendoejesamen.nl propose des informations pratiques et diverses brochures téléchargeables sur la sécurité en matière de navigation, notamment les livrets Knooppuntenboekjes qui fournissent des conseils pour le passage des principaux carrefours des voies navigables.





Principaux passages

Direction sud-nord

Pont ferroviaire Dordrecht 06h12

Pont ferroviaire Gouda 12h27

Pont du Schinkel 00h19

Écluse Oranjesluis 04h00 (Buiten-IJ)

Direction nord-sud

Écluse Oranjesluis 24h00 (Buiten-IJ)

Pont du Schinkel 05h30

Pont ferroviaire Gouda 12h27

Pont ferroviaire Dordrecht 19h12

Le passage en dehors de ces horaires implique un allongement de la durée du trajet, celle-ci dépassant alors 24 heures.

Le pont sur le Noord (Alblasserdamse brug) reste fermé par vent de force 7 ou plus.

La Staande Mast Route

Horaires de service

Pour les horaires de service se rapportant aux principaux fleuves, consulter le site internet www.vaarweginformatie.nl ; pour les autres voies navigables, voir les sites des provinces concernées. L'ANWB propose aussi de nombreuses informations, via l'almanach nautique Wateralmanak et son application, ou encore ses cartes nautiques.

Description

La *Staande Mast Route* se divise en plusieurs tronçons :

- Nord des Pays-Bas
- Ouest des Pays-Bas (détaillé ici)
- Delta zélandais

La présente brochure est principalement consacrée au tronçon médian, objet d'un récent accord des gestionnaires du réseau navigable.

Les numéros indiqués en regard des ponts sur la feuille intercalaire jointe renvoient à l'almanach et aux cartes nautiques de l'ANWB.

Tronçon Ouest des Pays-Bas

Willemstad – Dordrecht - Hollandsch Diep, Dordtsche Kil et Vieille Meuse = environ 28 km.

Sur le Hollandsch Diep, utiliser autant que possible le balisage pour les plaisanciers et rester à distance des navires commerciaux ! Il est possible de naviguer à la voile mais il est interdit de louvoyer sur la voie principale balisée.

Le balisage pour les plaisanciers n'est installé que de mars/avril à octobre/novembre. Sur le Dordtsche Kil et la Vieille Meuse, il faut tenir compte des courants (2 à 3 km/h), dus aux marées. Un ponton d'attente est à votre disposition au niveau du Mallegat pour le passage des ponts de Dordrecht du côté ouest. Du côté est, le mieux est d'attendre dans le Leuvehaven. Dans toute la région environnante (Drechtstedengebied), de nombreux ports de plaisance permettent de faire escale.

Dordrecht – Gouda - Noord, Nouvelle Meuse et Hollandsche IJssel = environ 31 km.

Après la Vieille Meuse à hauteur de Dordrecht, l'itinéraire emprunte le Noord : il faut ici aussi tenir compte de la vitesse des navires commerciaux et des courants de marée (2 à 4 km/h). Les coudes et méandres de la rivière réduisant la visibilité, il est recommandé de serrer autant que possible à tribord. Sur le Hollandsche IJssel, la navigation est influencée par la marée (flot ou jusant). La vitesse du courant, ici de 3 à 5 km/h, doit être prise en compte dans le plan de navigation, qui doit aussi prévoir une durée d'environ 1 heure pour l'éclusage à la Julianasluis (Gouda).

Gouda – Oude Wetering - Gouwe, Vieux Rhin, Heimans- et Woudwetering, Braassemmermeer et Oude Wetering = environ 27 km.

Bordée de rives abruptes, cette voie régionale est très fréquentée par les navires commerciaux. Au nord du pont levant de Boskoop, la Gouwe forme une passe sur environ 500 mètres. Dans cette commune, la navigation est réglée par des feux de circulation (voir le Knooppuntenboekje sur la Hollande-Méridionale et la brochure éditée par cette province). La traversée prend environ 20 minutes.

Itinéraire est par Amsterdam

Roelofarendsveen – Nieuwe Meer Amsterdam - Ringvaart du Haarlemmermeerpolder par l'est et Nieuwe Meer = environ 20 km.

Sur le Ringvaart, aucune ouverture spéciale des ponts n'est prévue durant les heures de pointe de début et de fin de journée pour les bateaux de plaisance, qui doivent donc attendre que des navires commerciaux se présentent pour passer avec eux. Le passage de l'autoroute A9 à Schiphol se fait également en convoi et à certaines heures de la journée, dans les deux sens. Les bateaux arrivant du sud doivent se présenter avant 23h à l'éclusier de la Nieuwe Meersluis à Amsterdam.

Pour éviter de traverser Amsterdam, il est possible de prendre le Ringvaart par l'ouest, via Haarlem.

Traversée d'Amsterdam

La traversée d'Amsterdam est une aventure en soi, avec le franchissement de douze ponts mobiles et d'une écluse.

L'opérateur Waternet assure un service efficace et veille à une navigation sûre et sans encombre. Le passage se fait toujours en convoi.

Pour les horaires de service et les tarifs, consulter le site internet www.waternet.nl

Les frais afférents à la traversée d'Amsterdam et à tout éventuel accostage (sauf le long des pontons d'attente pour le passage des écluses et des ponts) ne peuvent être réglés que par carte bancaire ou de crédit.

Direction sud-nord

Pour toute information concernant la traversée de nuit, s'adresser à l'éclusier de la Nieuwe Meersluis, soit directement, soit sur le canal de communication par mariphone (canal 22), soit par téléphone au +31 (0)20-6155115. Le convoi démarre vers 23h50 ; vérifier l'horaire sur le panneau d'affichage du pont. Ce dernier n'ouvre pas avant 23h56, mais un premier passage est organisé en fonction du nombre de bateaux attendant à l'écluse, celle-ci ne pouvant pas en accueillir plus d'une vingtaine à la fois. Les autres doivent attendre leur tour.

Direction nord-sud

L'entrée du Houthaven se situe à bâbord (dans le sens nord-sud, depuis l'IJ), juste après la tonne rouge n° 2. Le pont de l'écluse Westerkeersluis se trouve au bout de cette entrée. Les bateaux doivent signaler leur présence au poste de commande et d'encaissement des droits d'escale, joignable par mariphone (canal 22) ou par téléphone (+31 (0)20-6241457).

Il importe de rester à l'écoute du mariphone, sur le canal 69 durant toute la traversée d'Amsterdam, et sur le canal 22 au passage des écluses Nieuwe Meersluis et Weesterkeersluis.

Itinéraire ouest par Haarlem

Horaires de service

Pour les horaires de service se rapportant aux principaux fleuves, consulter le site internet www.vaarweginformatie.nl ; pour les autres voies navigables, voir les sites des provinces concernées.

Description

L'itinéraire emprunte les parties sud et ouest du Ringvaart, passe par Haarlem, puis suit l'Oude Wetering près de Roelofsarendsveen et le Zijkanaal C. Le passage de l'écluse Rijnlandsluis, à Spaarndam, et la traversée de Haarlem sont payants.

Traversée de Haarlem – Ouverture des ponts

La traversée de Haarlem comprend le passage de dix ponts et dure entre 1 heure et 1 heure et demie, en fonction de la hauteur du bateau, des heures d'ouverture du pont ferroviaire et de la longueur du convoi.

Il importe de rester à l'écoute du mariphone (canal 18) durant toute la traversée de Harlem. Pour consulter les informations nautiques, voir le site internet :

www.haarlem.nl/doorvaarthoogten-bruggen

Itinéraire bis Kagerplassen (boucle par Leyde – Leiderdorp)

Il est possible de quitter l'itinéraire ouest à hauteur du Buitenkaag et de passer par les Kagerplassen, le Zijl et le Vieux Rhin.



Nord des Pays-Bas et Delta zélandais

Nord des Pays-Bas

Depuis le complexe éclusier Oranjesluisen à Amsterdam et selon la destination choisie (mer des Wadden ou Delfzijl), divers itinéraires vers le nord ou le nord-est sont possibles dans le cadre de la Staande Mast Route.

Consulter la brochure de l'ANWB.

Delta zélandais

Passage du Haringvliet : le pont sur le Haringvliet reste fermé par vent de force 7 ou plus.

Passage des écluses du Volkerak : les bateaux d'une hauteur supérieure à 18,90 mètres doivent emprunter les sas réservés au trafic commercial.

Au sud des écluses commencent les eaux du delta zélandais. Au quart de chaque heure, le poste de trafic de Wemeldinge diffuse sur le canal 68 du mariphone un bulletin météo et les derniers avis à la batellerie.

Itinéraires bis

Il est aussi possible de naviguer vers l'Escaut occidental en passant par le canal de Zuid-Beveland.

Un autre itinéraire vers les écluses du Volkerak emprunte la Nouvelle puis la Vieille Meuse, la Spui, le Haringvliet et rejoint le Hollansch Diep en direction du Volkerak.

Itinéraires bis

Il est aussi possible de naviguer vers l'Escaut occidental en passant par le canal de Zuid-Beveland.

Un autre itinéraire vers les écluses du Volkerak emprunte la Nouvelle puis la Vieille Meuse, la Spui, le Haringvliet et rejoint le Hollansch Diep en direction du Volkerak.

Tronçon nord de la Staande Mast Route - Itinéraire bis

Zaanstad-Den Helder

Pour la partie nord de la Staande Mast Route, il existe un itinéraire bis entre Amsterdam et Den Helder, via la Zaan et le Canal de la Hollande-Septentrionale. La province assure la coordination du parcours. Pour les informations sur le passage des carrefours les plus fréquentés vers le canal de la mer du Nord, consulter le livret correspondant (Knooppuntenboekje Hollande-Septentrionale) édité dans le cadre du projet Assurons ensemble la sécurité de la navigation.

Traversée de Zaanstad

La navigation sur la Zaan, gérée par la commune de Zaanstad, est soumise à des droits portuaires. La traversée prend entre 2 et 2 heures et demie, en fonction de l'ouverture du pont ferroviaire. Consulter la brochure Staande Mast Route de l'ANWB.



Perturbations par suite de travaux

Les gestionnaires du réseau navigable sont responsables de l'entretien de celui-ci, des ponts et des écluses. Ils coordonnent ces travaux afin d'assurer la continuité de la route « mât dressé ».

Ponts ferroviaires

Les travaux prévus sur les voies et ponts ferroviaires susceptibles d'entraîner des perturbations du trafic nautique sont indiqués sur le site internet de ProRail : www.spoorbruggen.nl

Outre ces prévisions détaillées sur les perturbations possibles, le site indique, entre autres informations utiles, les horaires de service.

Imprévus

Les perturbations ou ralentissements imprévus sont autant que possible signalés sur des panneaux d'information mobiles. Les pontiers, les éclusiers, les contrôleurs du trafic ou les équipages des bateaux de surveillance renseignent également les utilisateurs.

Adresses

Coordination des itinéraires

RWS Dienst West-Nederland

Boîte postale 556

3000 AN Rotterdam

Téléphone : +31 (0)10-4026200 (numéro général)

Téléphone : 0800-8002 (réactions itinéraires)

www.rijkswaterstaat.nl

Province de Hollande-Septentrionale

Boîte postale 123

2000 MD Haarlem

Point service Réseau routier et fluvial :

Téléphone : 0800-0200600

Informations opérationnelles

Poste central de commande Steekterpoort d'Alphen a/d Rijn :	+31 (0)70-4417500
Poste de commande et d'encaissement des droits d'escala du Westerkeersluis :	+31 (0)20-6241457
Poste de commande des ponts et écluses de Vlessingue :	+31 (0)118-412372
Poste central Région de l'IJsselmeer :	+31 (0)320-261111
Capitainerie de Haarlem :	+31 (0)23-5310904
Capitainerie de Zaanstad :	+31 (0)75-6816888
Centre régional de gestion du trafic de Dordrecht :	0800-0236200
Centre de coordination pour l'Escaut :	+31 (0)118-424790
Centre de gestion du trafic de Rhoon :	+31 (0)10-5032180
Complexe éclusier du Volkerak :	+31 (0)168-477500
Poste de trafic de Wemeldinge :	+31 (0)113-622110
Poste de trafic de Hansweert :	+31 (0)113-382751
Poste de trafic de Schellingwoude :	+31 (0)20-6946161
Centre de gestion du trafic de Wijde Blik :	+31 (0)255-565700

Documentation en ligne

Les Knooppuntenboekjes sont téléchargeables en format PDF à partir du site internet www.varendoejesamen.nl ; ils sont aussi proposés sous forme d'application gratuite dans le cadre du projet Assurons ensemble la sécurité de la navigation.

Mentions légales

La présente brochure a été élaborée dans le cadre de la concertation Staande Mast Route, sous les auspices du bureau régional de l'Agence des transports, des travaux publics et de la gestion des eaux (Rijkswaterstaat West Nederland Zuid) et de l'association néerlandaise pour la navigation de plaisance (SRN).

Publication Stichting recreatietoervaart Nederland (SRN)

Maquette : Hoge Bomen, Rotterdam

Impression : Imprimerie Libertas, Bunnik

Crédits photo : Rijkswaterstaat, sauf autre mention

février 2014

La présente brochure n'a pas de valeur contractuelle.

Vos remarques sont les bienvenues et permettront d'actualiser les informations présentées. Vous pouvez les poster sur le site internet www.varendoejesamen.nl ou par mail 08008002@rws.nl

Le projet Assurons ensemble la sécurité de la navigation !

Signé le 4 septembre 2007 par la secrétaire d'État aux Transports, aux Travaux publics et à la Gestion des eaux, Tinneke Huizinga, le pacte Assurons ensemble la sécurité de la navigation vise la réduction des risques liés à l'utilisation commune des voies navigables par les professionnels et les bateaux de plaisance. En grande partie axé sur l'information, le projet s'appuie sur le site internet www.varendoejesamen.nl et la publication de brochures et de livrets (Knooppuntenboekjes).

